4.5.2 Le résumé

Le résumé consiste à dégager l'essentiel d'un message. Il exige de la part du rédacteur ou de la rédactrice une grande habileté d'analyse et de synthèse. L'auteur d'un résumé doit être en mesure de lire un texte, de le comprendre parfaitement et de dégager de ce dernier les idées maîtresses et les idées secondaires. Le résumé peut paraître simple à première vue, mais c'est au contraire un exercice intellectuel très exigeant. L'auteur d'un résumé doit présenter avec exactitude une synthèse des informations essentielles du texte dans ses propres mots, mais d'une manière parfaitement objective.

Les étapes préalables à rédaction d'un résumé sont :

- diverses lectures du texte de manière à bien comprendre le contenu de ce dernier et à s'imprégner des émotions, sentiments, réflexions qui en découlent, à bien en saisir le ton et le mouvement;
- élaboration du plan de l'argumentation du texte; explicitation des idées principales et secondaires du texte, des mots clés, des charnières de liaison; collecte des faits, des exemples, etc., qui prouvent les affirmations et autres données du texte;
- à partir du plan de l'argumentation, rédaction d'un nouveau texte, mais cette fois contracté, c'est-à-dire réduit de la moitié, du quart, du tiers, selon le cas.

Le résumé pourra par ailleurs contenir une partie qui reflète l'opinion du rédacteur du résumé dans le cas où il s'agit de faire un compte rendu critique d'un ouvrage. Les éléments essentiels de ce type de résumé sont :

- la présentation de la référence bibliographique complète de l'ouvrage;
- une présentation succincte des données biographiques de l'auteur ou de l'auteure, selon le cas;
- le résumé ou le condensé objectif des différents chapitres de l'ouvrage, des aspects essentiels qui ont été traités;
- enfin, une critique du rédacteur du compte rendu, laquelle peut porter tant sur la forme que sur le fond de l'ouvrage.